

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Avis est par les présentes donné que le conseil de la Ville de Pointe-Claire tiendra une réunion de consultation le 15 juin 2010 pour entendre les commentaires des personnes ou des organismes qui désirent s'exprimer sur le projet du Plan d'urbanisme. La réunion commencera à 19 h. Les personnes qui désirent s'adresser au conseil pourront s'inscrire à compter de 18 h. Une seule séance de consultation a été prévue, mais si le nombre des intervenants ou l'importance des interventions le justifie, le conseil pourra ajourner la réunion à une soirée subséquente.

Si vous souhaitez présenter un mémoire écrit, celui-ci devra avoir été reçu au plus tard le 8 juin 2010 à 16 h.

Le document doit être transmis en 15 copies papier et en version électronique.

Tout document de plus de 15 pages devra comporter un résumé.

Tout document additionnel ou subséquent sera considéré comme un addenda au document original.

Tous les documents soumis seront publics et pourront être consultés lors de l'assemblée.

Tous les commentaires écrits doivent être adressés au Service des affaires juridiques, des communications et du greffe, à l'attention de Mme Danielle Gutierrez, greffière-adjointe, 451, boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire, H9R-3J3. Ils peuvent aussi être acheminés par voie électronique à l'adresse suivante : greffeurb@ville.pointe-claire.qc.ca

Prenez note que les personnes ou organismes qui auront soumis des commentaires écrits seront automatiquement inscrits pour s'adresser au conseil.

Donné à Pointe-Claire ce 26^e jour de mai 2010.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE

NOTICE OF PUBLIC MEETING

Notice is hereby given that the City of Pointe-Claire Council will hold a special meeting on June 15, 2010 to hear comments from individuals or organizations who wish to express an opinion about the draft Planning Programme. The meeting will begin at 7:00 p.m. Anyone who wishes to address Council may register as of 6:00 p.m. A single consultation meeting has been planned, but if the number of participants or the length of the presentations justify an extension, Council may adjourn the meeting to a subsequent evening.

If you wish to submit comments in writing, they must be received no later than 4:00 p.m. on June 8, 2010.

15 hard copies and an electronic version must be submitted.

Any document exceeding 15 pages will have to include a summary.

Any additional or subsequent document will be considered as an addendum to the original document.

All documents submitted will be made public and may be consulted during the meeting.

All documents must be addressed to the Legal Affairs, Communications and City Clerk's office to the attention of Mrs. Danielle Gutierrez, Assistant City Clerk, 451 Saint-Jean

Boulevard, Pointe-Claire, H9R-3J3. Comments may also be forwarded by e-mail to:
greffeurb@ville.pointe-claire.qc.ca

Please note that all individuals or organizations submitting written comments will automatically be registered to address Council.

Given at Pointe-Claire this 26th day of May 2010.

Danielle Gutierrez
greffière-adjointe / Assistant City Clerk